



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique d'aménagement du territoire

Question écrite n° 97387

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la ville sur la nécessité de développer une communication simplifiée et grand public sur ce grand projet présidentiel. En effet, depuis que ce dossier a été initié et lancé officiellement par le chef de l'État lors de son discours du Trocadéro, le 29 avril 2009 qui reprend les orientations de ses propositions. Depuis cette date, les acteurs politiques régionaux ont chacun et chacune donné leur avis, leur opinion, leur contribution sans éclaircir un sujet qui a besoin de clarté et de vulgarisation. De colloques en réunions, de déclarations en propositions, ce débat a plutôt obscurci cet enjeu, au regard de la population francilienne qui ne perçoit pas facilement la finalité de ce grand Paris, pour sa propre vie quotidienne. Il conviendrait donc de vulgariser ce dossier par une nouvelle communication appropriée. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97387

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2011, page 142

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)